

Gestion

Sources

- Base nationale de gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques (GASPAR), DREAL
- Sites communaux
- Entretiens en mairie

Qualité

- Résolution / échelle : Commune
- Fréquence de mise à jour : Une mise à jour tous les 3 ans semble suffisante.

Gestion de crise

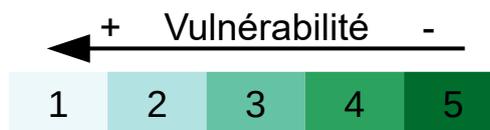
Mise à jour du PCS

Objet

A travers cet indicateur, on cherche à identifier la pertinence du PCS (ou d'une démarche similaire) par rapport à la date de la dernière mise à jour des données recensées dans le document. Le PCS a un rôle d'organisation interne de la gestion de crise sur le territoire. Il recense donc l'ensemble des éléments pouvant être mobilisés lors du déclenchement du plan. Or certains éléments recensés peuvent avoir été modifiés entre la rédaction du PCS et son déclenchement, et rendent ainsi le plan obsolète.

→ **Plus la mise à jour des données recensées dans le PCS est récente, plus celui-ci est mobilisable en situation de crise, donc moins le territoire est vulnérable.**

Calibrage



La notation se fait en fonction de la date de la dernière mise à jour. Le calibrage est le suivant :

1. Pas de PCS
2. Plus de 5 ans
3. Plus de 3 ans
4. Plus de 2 ans
5. Moins de 2 ans

Il est intéressant de renseigner dans l'évaluation de cet indicateur si une mise à jour a été réalisée depuis les dernières élections municipales.